



Éditorial

8 mois se sont écoulés depuis que vous avez confié à notre équipe municipale le soin de conduire les affaires de notre Commune.

Cette 3^{ème} lettre d'informations vous permettra de connaître la nature et le coût des travaux réalisés ou engagés et aussi de partager les réflexions que nous menons sur de nombreux sujets qui concernent la vie courante du village et les perspectives qui s'offrent à nous pour l'avenir.

RÉFORME TERRITORIALE

La réforme territoriale en cours de discussion au Parlement va profondément modifier le paysage institutionnel. Outre la réduction du nombre des régions et le transfert à leur profit des compétences que le département exerçait dans le domaine des routes, des transports et des collèges, de nouvelles intercommunalités vont être constituées sur des périmètres plus larges avec des compétences accrues. Et, à terme, la fusion des plus petites communes viendra à l'ordre du jour.

Pour ne pas subir cette réforme en attendant passivement que les représentants de l'Etat ne l'imposent, les élus du Queyras et du Guillestrois ont commencé à travailler ensemble pour dessiner les contours d'une communauté qui réunirait les 16 Communes et leurs 8500 habitants. Et avec les communautés de Communes des Ecrins et du Grand Briançonnais, dans le cadre du Pays appelé à devenir un Pôle d'Excellence Territorial Rural (P.E.T.R.), les partenariats établis notamment pour la définition de programmes bénéficiant des financements Européens préfigurent une coopération plus large à terme.

GEMAPI

Le Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles (PPR) de la Commune avait identifié un certain nombre de risques. Les plus forts aléas sont liés au risque d'inondation. Aucune des préconisations formulées n'a donné lieu jusque-là à des décisions ou des projets visant à les amoindrir.

La Loi sur l'eau, celle relative à la GEstion des Milieux Aquatiques et la Protection contre les Inondations (GEMAPI) ont conduit les Communautés de Commune du Guillestrois et du Queyras ainsi que le Parc Naturel Régional à s'engager résolument dans une démarche volontariste. Pour Ceillac, les principaux risques concernent le Cristillan dans sa traversée du village et la prévention des embâcles qui pourraient obstruer son chenal d'écoulement, à partir des matériels et matériaux entreposés à l'amont, à l'intérieur même des digues construites après la crue de 1957.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La loi sur la transition énergétique doit également nous inciter à limiter au maximum nos consommations énergétiques et à nous interroger sur les énergies propres et renouvelables que nous pourrions produire.

Le Plan Climat Energie du Parc Naturel Régional du Queyras ouvre un certain nombre de pistes : la construction de chaudières bois collectives valorisant un produit local, la création de centrales villageoises solaires, la valorisation du potentiel hydraulique. Les résultats très satisfaisants de la microcentrale du Cristillan (120.000 € pour Ceillac cette année) conduisent à envisager la construction d'un aménagement complémentaire en amont.

Avec l'aide du Syndicat Intercommunal Guil et Durance pour l'Eclairage Public (SIGDEP) des travaux vont être engagés pour réduire la consommation de l'éclairage public qui représente une charge importante.

BILAN ÉTÉ

En dépit d'une météorologie particulièrement capricieuse la fréquentation touristique de l'été a malgré tout permis de « sauver la saison ». Certains commerces, certains hébergements (le V.V.F. et le camping les Moutets par exemple) ont maintenu voire amélioré leur chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente.

Les concerts organisés par les Amis de Ceillac comme l'exposition de Sainte-Cécile ont connu

un assez large succès. Et la manifestation Festivals, comme la première Folie Bergère, ont été des réussites. Que les nombreux acteurs qui se sont investis dans l'organisation et le déroulement de ces événements en soient ici remerciés, ainsi que ceux qui ont fleuri leurs jardins, leurs maisons pour rendre notre village plus accueillant.

HIVER

Malgré les espoirs qu'avaient fait naître les premières chutes de neige, il n'a pas été possible d'ouvrir la station par anticipation le 6 décembre comme cela avait été envisagé fin novembre.

Pierre KOVACIC est le nouveau directeur de

BÂTIMENT FOND

Comme vous avez pu le constater, les travaux du bâtiment d'accueil du ski de fond ont bien avancé et les lots de gros œuvre, maçonnerie et charpente, seront achevés d'ici peu.

Le bâtiment sera mis en service pour l'hiver 2015/2016. On retrouvera alors, à l'intérieur de cette construction, différents espaces dédiés à l'accueil (*salle hors sac, WC publics*) et au secours.

Le coût prévisible de cette réalisation sera de l'ordre de 630.000 € avec des subventions s'élevant à 294.000 €.

Destiné principalement pour une activité hivernale dans un premier temps, le bâtiment trouvera sans aucun doute son utilité pendant l'été.

En effet, il se situera au cœur d'une future base de loisirs dont les contours et le contenu sont encore en cours de réflexion par l'équipe municipale.

PATOUS

L'affichage mis en place au cours de l'été, avec les bases d'information fournies par les bergers, s'est avérée efficace puisque nous n'avons connu aucun problème important de cohabitation avec les chiens

NAVETTES

Comme l'hiver dernier, en plus des navettes desservant le domaine alpin (*gratuites pour les usagers avec un coût de 53.000 € pour la commune*), des navettes intervillages seront mises



l'Office du Tourisme du Queyras et Bernard GOYET celui de la Régie des Remontées Mécaniques.

Les premiers flocons donneront le « top départ » de la saison d'hiver. Si la totalité du domaine n'est pas ouverte, on peut quand même faire du bon ski à Ceillac pour Noël.



Ainsi avec confiance, la municipalité présente à chacun et à tous ses souhaits les plus chaleureux pour de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous pour une cérémonie des vœux conviviale, le lundi 5 Janvier à 18 h (salle polyvalente).

Christian Grossan



Ainsi, en plus des équipements existants, comme les terrains de tennis, de volley et de football, on peut imaginer la création d'un plan d'eau, de jeux pour enfants, d'un circuit de BMX, d'un parcours de VTT ou d'un mur d'escalade (*type Totem*), avec des chemins de déambulations. Ces futurs aménagements ont pour but la nécessaire diversification des activités proposées aux vacanciers

Une réunion publique, à la fin de l'hiver, nous permettra de vous présenter ce projet d'une manière plus précise et de recueillir vos observations.

de protection.

Cette information sera donc poursuivie et complétée l'été prochain.



en place.

Elles seront gratuites elles aussi et fonctionneront durant la semaine, du lundi au vendredi (*sauf le mercredi*). Les marchés correspondants ont été conclus par la Communauté de Communes après un appel d'offres public.

TRAVAUX DIVERS

Les agents communaux ont réaménagé le gué qui relie la piste du Crousas à celle qui descend des Gorges. La fourniture des tuyaux représente une dépense de 3 654,60 €.

Le merlon de protection de la zone de Pra Chiriou a été réalisé par l'entreprise Environnement TP 05 pour un montant de 3 492 €.

Le pont de la Riaille a été élargi pour sécuriser le passage de la piste de ski de l'Adoux. Les

travaux ont été réalisés par l'entreprise Montagne multiservices pour un montant de 3 869,57 €.

Pour n'avoir pas à mettre en place, démonter et stocker chaque année les guirlandes de Noël sur la place Philippe Lamour, une décoration fixe a été installée sur les arrêtes des toitures du clocher et de l'église Saint-Sébastien ainsi que sur la mairie. La dépense correspondante, représente un investissement de 6 320 € et a été réalisé par l'entreprise Queyras Watt.

DÉNEIGEMENT

La convention de 6 ans qui liait la commune à l'entreprise Marchis est arrivée à échéance en octobre dernier. Une consultation a été lancée et deux propositions ont été reçues. La commission d'appel d'offres n'a pas reconduit le marché forfaitaire préexistant.

Elle a choisi de confier cette prestation à l'entreprise Marchis, pour 2 années au moyen d'un marché à bons de commande.



V.V.F



Une consultation est en cours pour la dévolution des travaux d'isolation et de réfection des toitures du village de vacances qui avaient été interrompus ce printemps du fait de l'irrégularité de la procédure. Les travaux devraient être réalisés après la saison d'hiver.

Pour ce qui concerne la mise aux normes des 3 ascenseurs, elle a également fait l'objet d'une nouvelle consultation et les travaux ont été confiés à l'entreprise KONE pour un montant de 59.830 €, inférieur de près de 20% au montant du marché dénoncé en juin 2014.

PATRIMOINE BÂTI

Le recensement du patrimoine bâti communal a été achevé au début de l'été. Suite à ce recensement, plusieurs avis ont été recueillis auprès du Conseil Général, d'experts fonciers ou autres.

Nous en sommes maintenant au stade de la réflexion quant à son devenir, avec une composante incontournable - la baisse des dotations et des subventions - qui signe la fin des projets où les collectivités obtenaient un concours se montant à 80 % du financement.

Après une évaluation de l'utilisation actuelle des bâtiments, du coût de leur éventuelle réhabilitation ou de leur valeur marchande intrinsèque, des propositions seront faites et soumises aux Ceillaquins lors d'une réunion publique qui aura



lieu au printemps 2015, avec des priorités comme la création de logements pouvant accueillir des familles avec 2 ou 3 enfants.

CIMETIÈRE – EXTENSION SALLE POLYVALENTE

Cet automne, l'Architecte des Bâtiments de France est venu à Ceillac et a parcouru la vallée du Cristillan dans son entier et le village. Nous lui avons fait part de notre réflexion quant au devenir de notre patrimoine bâti.

Avec lui, le projet d'extension du cimetière a été arrêté. Il pourra donc être réalisé au printemps avec,

SENTIERS

Après l'important travail réalisé sur le chemin du Col de la Cula - un travail justement apprécié par les estivants randonneurs -, c'est le chemin du col Albert qui a fait l'objet de travaux conséquents avec une amélioration du parcours sur sa partie finale.

VOIRIE

Les travaux de voirie programmés dans le budget 2014 ont tous été réalisés au cours de l'été. Ils ont concerné les secteurs allant du centre d'accueil au Pourquoi, du Matefaim à la fontaine du Sarret ainsi que le quartier de Sainte-Anne. Le coût de cette première tranche qui s'est élevée à 40.000 € a été subventionné à hauteur de 25 % par le Conseil Général.

Deux pièges à eau ont dû être refaits, l'un sur la

ANIMATIONS HIVERNALES (animations.ceillac05@orange.fr)

Début Novembre, les bénévoles du Comité des Fêtes de Ceillac ont finalisé le programme d'animations pour cet hiver.

Les vacanciers auront le choix entre des visites, des concerts, des activités pleine nature (*chiens de traîneau, biathlons, balades en poney-luge...*), des

Programme de la Semaine des Traditions

- Dimanche 18 janvier : pot d'accueil (*place Ph. Lamour, 17 h 30*)
- Lundi 19 janvier : séances de planétarium (*salle polyvalente, 17 h et 18 h*)
- Mardi 20 janvier : visite de l'atelier bois (*10 h*)
atelier construction d'une carte du ciel (*salle po., 15 h*)
balade contée nocturne (*village, 17 h 30*)
- Mercredi 21 janvier : visite du village (*10 h*)
observation du soleil (*place Ph. Lamour, 10 h*)
atelier initiation à la sculpture sur bois (*16 h 30*)
balade en raquettes nocturne avec accompagnateur (*17 h 30*)
- Jeudi 22 janvier : observation du ciel aux instruments (*devant salle polyvalente, 17 h 30*)
- Vendredi 23 janvier : conférence « Voyage dans l'univers » (*salle polyvalente, 17 h*)

nous l'espérons, un soutien financier de l'État.

Il en est de même pour l'extension de la salle polyvalente dont le projet avait été rejeté dans un premier temps. Ce projet a été modifié suite à ses observations et il pourra lui aussi être réalisé au printemps, avec au final un coût moins élevé que celui prévu initialement.

Ces travaux ont été réalisés par les techniciens du Parc avec la présence de Jacques Roux de l'ONCFS et Jeannot Meissimilly pour la commune, dans le cadre du PDIPR et donc subventionnés à 70 % par le Conseil Général.

route qui relie le village au V.V.F, l'autre au-dessus de l'abribus de l'Ochette. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise B.F maçonnerie pour un coût global de 13 614 €.

Avec l'assistance technique de l'agence départementale IT 05, un programme de travaux visant à sécuriser la circulation des piétons sur les routes du village sera mis en œuvre au printemps.

diaporamas, des conférences, des descentes aux flambeaux, des ateliers...

Pour la semaine des Traditions qui aura lieu du 18 au 23 janvier, le thème retenu est "A la découverte du Queyras : Ceillac sous les étoiles", avec un programme riche, axé donc sur l'astronomie.



ALFRED MOYRAND

Aux côtés de Philippe Lamour, Alfred Moyrand fut avec d'autres un acteur essentiel du renouveau du Queyras.

Il vient de nous quitter à 95 ans.

Alfred Moyrand, un authentique Dauphinois, découvre Ceillac en 1939. Conquis par la vallée, il acquiert avec son épouse une ancienne maison, au centre du village, au début des années 50 et « la vieille maison » va devenir le port d'ancrage de la famille dans son acception la plus large.

Alfred Moyrand est élu conseiller municipal de Ceillac en 1962. Avec des habitants du village, il crée la Société pour l'aménagement et l'équipement touristique de Ceillac qui construira un télésiège à Rouit, un télésiège au Pied du Mélézet et le snack bar de Girardin.

Remarqué par Philippe Lamour qui en fera son premier adjoint lorsqu'il est élu maire de Ceillac en 1965, Alfred Moyrand, sera très rapidement en charge de la mise en œuvre du programme de développement de Ceillac cependant que Célestin Grossan, 2^{ème} adjoint s'occupe des affaires courantes. Philippe Lamour qui assume alors d'importantes responsabilités au niveau national habite à Bellegarde dans le Gard et consacre à la commune dont il est le maire quelques jours par mois. Françoise Moyrand, la femme d'Alfred Moyrand assure alors le secrétariat de la mairie que le vieux père Fournier vient de quitter.

Quand il crée la Sica d'aménagement du Queyras pour doter Ceillac et le Queyras d'un parc de logements meublés conséquent qui demeurera la propriété des propriétaires fonciers au prorata de leurs apports de terrain, c'est à Alfred Moyrand qu'il en confie naturellement la Direction. Fonction qu'il assurera jusqu'à ce que sa nièce ne prenne le flambeau..

La famille Moyrand s'établit définitivement à Ceillac et transforme le vieux hameau des Chalmettes dans la vallée du Cristillan en un havre de paix pour les vacances, bientôt rejointe par la famille Lamour.

Pour l'exploitation des remontées mécaniques construites par les communes d'abord puis par le syndicat intercommunal, Philippe Lamour crée un SICA-Sports dont Alfred Moyrand assurera également la direction jusqu'à ce que cette SICA soit remplacée par une S.E.M. 15 ans plus tard.

La commune de Ceillac construit-elle un village de vacances de 365 lits ? Philippe Lamour charge une fois encore Alfred Moyrand d'en assurer la direction, le temps de permettre à Antonin Fournier, un enfant du pays prometteur, de se préparer à cette fonction.

Alfred Moyrand siège à la chambre de commerce des Hautes-Alpes, au Syndicat national des téléphériques de France avant de devenir un administrateur convaincu de Hautes-Alpes ski de fond et de jouer un rôle aussi discret que déterminant dans la réalisation de la maison de l'artisanat de Ville-Vieille.

Philippe Lamour écrit dans le Cadran solaire : « Alfred Moyrand est un solide Savoyard sachant ce qu'il veut et le voulant bien, indifférent à la critique et à l'hostilité, aimable de cœur mais s'efforçant de le cacher, d'ailleurs avec succès. »

On ne peut pas dire que Philippe Lamour n'ait pas mesuré à leur juste valeur les mérites d'Alfred Moyrand qui fut certes l'artisan de sa politique mais qui fut surtout pour lui un ami fidèle et sûr.

Alfred Moyrand était aussi un épicurien.

C'est une grande figure qui s'éloigne de nous. Puisse son souvenir éclairer nos choix.

